

DOSSIER DE PRESSE

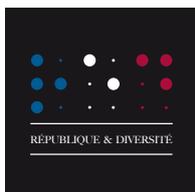
BAROMÈTRE DU GOUVERNEMENT,

CLASSEMENT DES MINISTÈRES

EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

→ Lutter contre les discriminations

Projet mené par République & Diversité
en partenariat avec le CRAN



cran
Conseil Représentatif
des Associations Noires

I. Présentation générale

1- Présentation :

Un an après l'élection de François Hollande, République & Diversité coordonne aujourd'hui la contribution du gouvernement à la lutte contre les discriminations, en partenariat avec le Planning Familial, l'Association des Paralysés de France (APF), le CRAN, le Comité IDAHO et leurs réseaux: initiative inédite, c'est le Baromètre du gouvernement.

Quatre critères de discriminations sont évalués : le genre, le handicap, l'origine, et l'orientation sexuelle. Chaque critère donne lieu à un baromètre spécifique, et les quatre baromètres réalisés seront ensuite agrégés dans un baromètre général.

Chacune des 4 associations a interrogé les ministères concernés par la question des discriminations sur la base des propositions qui avaient été réunies dans le Pacte pour l'égalité et la diversité, publié en février 2012 (Editions Autrement). Les mesures du Pacte ont été ventilées par ministères de référence, afin de présenter une feuille de route ministérielle, puis présenter sous forme de question au ministère concerné. Pour chacun des 4 baromètres, cela permettra d'évaluer le gouvernement, ministère par ministère.

Par exemple, en matière de lutte contre l'homophobie, le Pacte préconisait la mesure suivante :

Ouvrir le mariage et la filiation aux couples de même sexe, afin de mettre à égalité homos et hétérosexuels.

La question : « **avez-vous ouvert le mariage et la filiation aux couples de même sexe, afin de mettre à égalité homos et hétérosexuels ?** » a donc été adressé aux Ministères de la Justice et de la Famille.

L'objectif de l'opération est de constituer une véritable **Agence de Notation Citoyenne**, permettant de contribuer activement à la vie démocratique dans notre pays, et de renforcer en France la lutte pour l'égalité.

2- Evaluation :

Chaque association a organisé, en concertation avec les autres partenaires, l'évaluation spécifique des ministères puis réuni un jury qualifié. Au sein de ce jury, les partenaires associatifs ont réuni des responsables associatifs, des experts, des universitaires, des journalistes et des personnalités diverses, afin d'agréger et évaluer les informations transmises par les ministères, récoltés par les associations et publiés dans la presse.

Les jurys ont constitué un barème en attribuant un certain nombre de points aux différentes mesures de la feuille de route, en fonction de leur importance relative. Le total des points doit aboutir à une note sur 20.

L'évaluation s'est déroulée selon le système de notation suivant :

- mesure mise en œuvre de manière satisfaisante : 3/3 des points maximum
- mesure mise en œuvre de manière non satisfaisante : 2/3 des points maximum
- mesure non mise en œuvre, mais à l'agenda : 1/3 des points maximum
- mesure non mise en œuvre, pas encore à l'agenda : 0 point
- mesure promise, puis abandonnée : -6/3 des points.
- autre mesure prise, positive ou non, et ne figurant pas dans la feuille de route associative : points positifs ou négatifs à attribuer au cas par cas.

En outre, pour chaque ministère, 2 points sur 20 sont consacrés à la qualité des liens avec le monde associatif (nombre de rendez-vous, qualité de l'écoute, réactivité, etc.).

3- Les partenaires :

Le planning familial : Le Planning Familial est un mouvement militant qui prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales.

APF (Association des paralysés de France) : L'Association des Paralysés de France est une association nationale reconnue d'utilité publique, dirigée par un conseil d'administration élu par ses adhérents. L'association est à la fois un mouvement revendicatif et une association de gestion de services et d'établissements médico-sociaux qui s'appuient sur une charte et un projet associatif communs.

Comité IDAHO : Lancée par Louis-Georges Tin en 2004, l'IDAHO est l'International Day Against Homophobia and Transphobia.

La première édition a eu lieu le 17 mai 2005. Cette date fait référence à la décision de l'Organisation Mondiale de la Santé qui, le 17 mai 1990, a supprimé l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Aujourd'hui, cette Journée est célébrée de fait dans plus de 70 pays à travers le monde, de l'Albanie au Vénézuéla en passant par la Turquie, l'Iran, l'Ouganda ou la Chine. Elle est reconnue officiellement par l'Argentine, le Brésil, le Costa-Rica, l'Espagne, la France, le Mexique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Union européenne, etc. Chaque année, autour du 17 mai, dans le monde entier, des actions de toutes sortes s'organisent contre l'homophobie et la transphobie : des spectacles, des festivals, des conférences, des projections de films, des actions de rue, des campagnes, des programmes radio ou télé, des décisions politiques, etc...

CRAN (Comité Représentatif des Associations Noires) : Lancé en novembre 2005, le CRAN a pour but de lutter contre les discriminations que subissent les populations noires en France. Le CRAN a pour but de faire respecter en France l'égalité et la diversité, qui sont pour nous des valeurs essentielles. C'est pourquoi le CRAN lutte à la fois : contre les discriminations raciales, contre les inégalités sociales, contre les injustices post-coloniales.

II. Le jury

- **Rokhaya Diallo** : militante associative, chroniqueuse, auteure de plusieurs ouvrages dont *La France Une et Multiculturelle* édition Fayard, avril 2012 ; *A Nous la France!*, édition Michel Lafon, avril 2012 ; *Un trousseage de domestique*, édition Syllepse, septembre 2011 ; *Racisme : mode d'emploi*, édition Larousse, coll. « Philosophe », mars 2011.
- **Grégory Alcan**, sportif de haut niveau (Champion de France 2005 et 2006 en gymnastique solo, médaille d'argent aux championnats du monde de gymnastique 2008) et militant de la lutte contre les discriminations.
- **Sissoko Ansoumane et Diallo Koundénécour**, porte-paroles de la coordination parisienne des sans-papiers
- **Réda Didi**, fondateur de Graines de France. Graines de France est un cercle de réflexion, destiné à émettre des idées dans le domaine des sciences sociales dans les quartiers populaires, grâce à des experts spécialisés et à des outils pertinents. Il tend également à créer des synergies entre les différents secteurs de la société française : les opinions publiques, les décideurs, les médias, les élites politiques, les intellectuels mais également ceux qui se sentent exclus de tous ces groupes.
- **Thiaba Bruni**, porte-parole du CRAN et présidente de Banlieue citoyenne, une association qui encourage et promeut l'engagement et la citoyenneté dans les banlieues.
- **Louis-Georges Tin**, maître de conférences à l'Université d'Orléans, président de République et Diversité et du CRAN. Auteurs de plusieurs livres sur les discriminations. Parmi les plus récents figurent *Le Pacte. Pour en finir avec les discriminations*, Autrement, 2012 ; *Esclavage et réparations*, Stock, 2013 ; *De l'esclavage aux réparations, les textes clés d'hier et d'aujourd'hui*, Editions des Petits Matins, 2013 ; *Actualité d'Aimé Césaire (avec Eric Fassin)*, La Découverte, 2014.
- **Laurence Méhaignerie**, présidente de Citizen Capital, est à l'origine de la conception de la cible de Citizen Capital. Elle est actuellement membre des conseils d'administration des sociétés Demain TV et MTD Finance. Après avoir commencé sa carrière comme journaliste au *Courrier des Maires*, puis productrice. Elle devient chercheur associé à l'Institut Montaigne, en particulier sur les problématiques de diversité (co-auteur du rapport *Les oubliés de l'égalité des chances*), où elle a co-rédigé puis coordonné le lancement de la Charte de la diversité dans l'entreprise. En 2005-2006, elle est conseillère technique auprès du Ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances. Elle est par ailleurs Présidente de Equity Lab, où elle anime un Workshop sur la « Diversité des fournisseurs », et membre du comité d'orientation de l'Institut Nexity pour le Logement.
- **Éli Domota**, syndicaliste guadeloupéen, porte-parole du LKP (« Collectif contre l'exploitation outrancière » en français ou Liyannaj Kont Pwofitasyon en créole) et secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG)², syndicat majoritaire de la Guadeloupe. Il apparaît comme un membre important de la grève générale qui a touché l'archipel en janvier et février 2009.

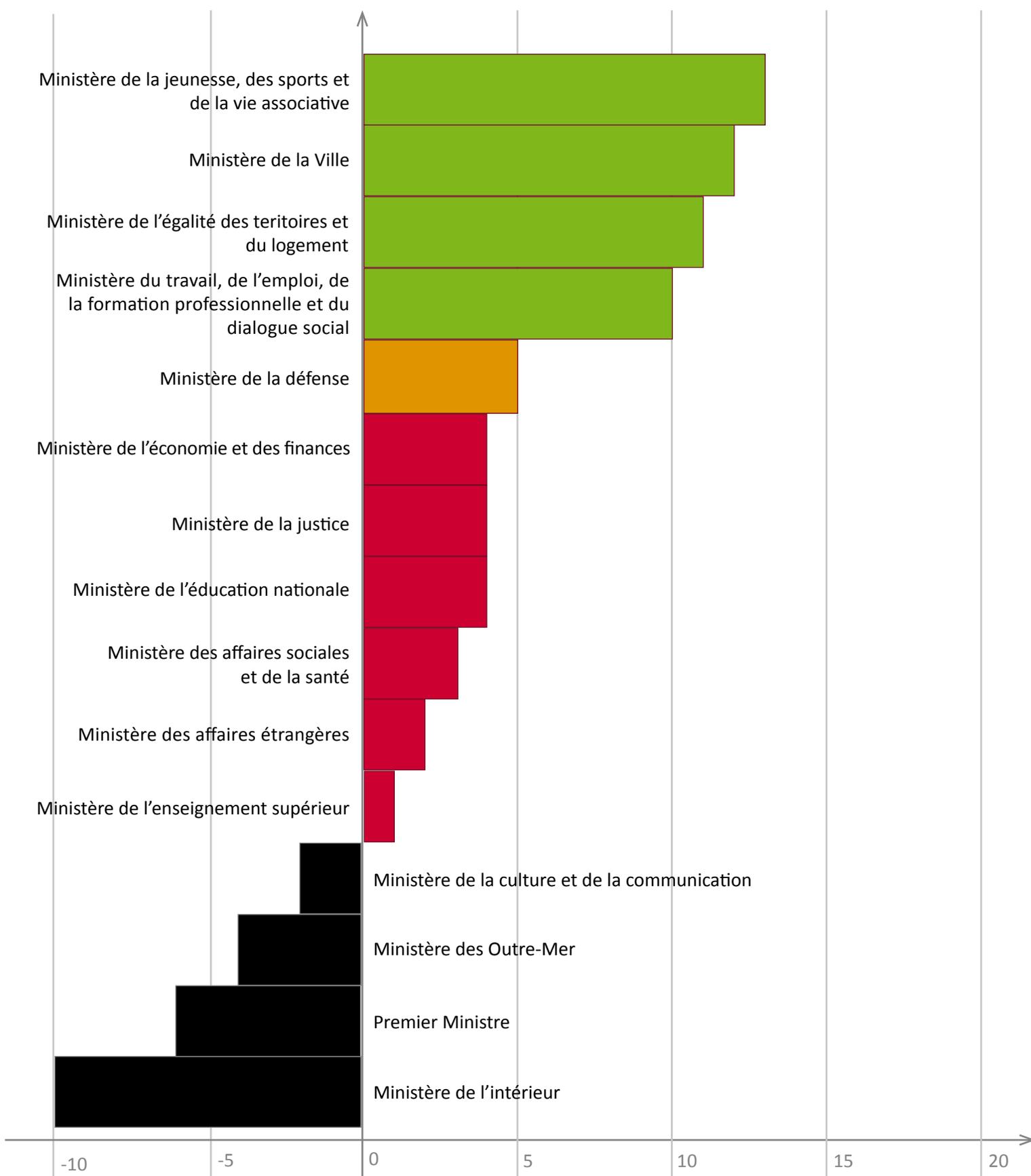
Associations :

- **FNASAT-Gens du voyage** : La Fnasat-Gens du voyage (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage) a vu le jour en décembre 2004. Cette fédération résulte de l'union entre l'association Études Tsiganes et les fédérations d'associations Unisat (Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes) et Unagev (Union nationale pour l'action auprès des Gens du voyage). Aujourd'hui la FNASAT- Gens du Voyage fédère plus de 80 associations et organisations de la France entière à travers des pôles régionaux et soutient son action grâce à un réseau documentaire et des activités thématiques..

République & Diversité remercie également **Michel Wieworka** pour sa contribution à l'évaluation de la Politique de la Ville menée par le gouvernement.

III. Le Classement

Rang	Ministères	Ministres	Notes
1 ^{er}	Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative	V. Fourneyron	13/20
2 ^{ème}	Ministère délégué à la Ville	F. Lamy	12/20
3 ^{ème}	Ministère de l'égalité des territoires et du logement	C. Duflot	11/20
4 ^{ème}	Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	M. Sapin	10/20
5 ^{ème}	Ministère de la défense	J-Y. Le Drian	5/20
6 ^{ème} ex-aequo	Ministère de la justice	C. Taubira	4/20
6 ^{ème} ex-aequo	Ministère de l'économie et des finances	P. Moscovici	4/20
6 ^{ème} ex-aequo	Ministère de l'éducation nationale	V. Peillon	4/20
9 ^{ème}	Ministère des affaires sociales et de la santé	M. Touraine	3/20
10 ^{ème}	Ministère des affaires étrangères	L. Fabius	2/20
11 ^{ème}	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	G. Fioraso	1/20
12 ^{ème}	Ministère de la culture et de la communication	A. Filippetti	-2/20
13 ^{ème}	Ministère des Outre-Mer	V. Lurel	-4/20
14 ^{ème}	Premier Ministre	J-M. Ayrault	-6/20
15 ^{ème}	Ministère de l'intérieur	M. Valls	-10/20



2- Argumentaire :

Premier ministre, Jean-Marc Ayrault : -6/20

Synthèse : des reculades successives, tandis que le racisme progresse...

Commentaires :

- Le Premier Ministre a réuni un comité interministériel sur le racisme et l'antisémitisme, et il a adressé une lettre de mission au préfet Hubert Derache pour réfléchir aux droits sociaux des gens du voyage.
- Ces points positifs ne peuvent faire oublier des points négatifs très importants, qui grèvent le bilan de M. Ayrault. Alors que le gouvernement a fait de la concertation sa méthode, il n'a organisé aucune concertation avec les associations antiracistes avant la réunion du comité interministériel, qui n'a proposé que des mesurées, qui avaient déjà été plus ou moins prévues par le gouvernement précédent.
- Par ailleurs, alors qu'il y a un ministère sur le droit des femmes, un secrétariat d'Etat sur le handicap, un autre sur la jeunesse, un autre encore sur la vieillesse, le premier ministre a refusé de créer un ministère chargé de la lutte contre le racisme, ou de l'égalité des chances, comme cela avait été fait en 2007. C'est dommage. Du coup, la lutte contre le racisme est le parent pauvre des politiques publiques, le premier ministre créant de fait des discriminations dans la lutte contre les discriminations.
- Plus grave encore, Jean-Marc Ayrault a reculé sur trois sujets majeurs, sur lesquels il s'était pourtant engagé : le droit de vote des étrangers, les attestations de contrôle et les réparations relatives à l'esclavage. Ces promesses qui avaient été faites aux citoyens, les yeux dans les yeux, constituent autant de points négatifs, qui ternissent le bilan de M. Ayrault, qui a trahi la confiance d'une large partie du mouvement antiraciste.

Ministère des affaires étrangères, Laurent Fabius : 2/20

Synthèse : la lutte contre le racisme n'est guère à son agenda...

Commentaires :

Après le discours de Dakar et les déclarations néo-colonialistes de Nicolas Sarkozy, le ministre des affaires étrangères apparaît forcément plus ouvert.

- Cependant, force est de constater que la lutte contre le racisme n'est guère à l'agenda de Laurent Fabius. Aucune des propositions qui lui ont été faites pour avancer dans ce domaine n'a retenu son attention.
- Par ailleurs, une enquête récente a montré le peu de diversité parmi les ambassadeurs. Deux ambassadeurs seulement pour représenter notre pays à l'étranger, c'est très peu. Les ambassadeurs sont censés représenter la France, mais ils ne reflètent pas la diversité de notre pays. C'est d'autant plus regrettable que notre pays compte de nombreux citoyens qui disposent d'une double culture, et qui pourraient constituer un véritable lien entre la France et les autres pays. De ce point de vue, Laurent Fabius n'a pas fondamentalement changé la donne par rapport à l'époque Sarkozy.

Ministère de l'intérieur, Manuel Valls : -10/20

Synthèse : Plus fort que Guéant, plus fort que Besson...

Commentaires :

- La circulaire Guéant sur les étudiants étrangers a été abrogée le 31 mai 2012. Cependant, dans les faits, il apparaît que beaucoup d'administrations n'en tiennent pas compte. Le ministre a pris position en faveur des statistiques ethniques pour lutter contre les discriminations, cependant, aucune mesure n'est prise en ce sens. Des concertations ont eu lieu pour engager une refonte en profondeur ou une abrogation de la loi du 3 janvier 1969 concernant les gens du voyage.
- Ces points positifs sont malheureusement contrebalancés par des mesures négatives, qui l'emportent largement, et contribuent à maintenir voire à renforcer le climat de racisme en France.
- Lutte contre le racisme : alors que François Hollande et Jean-Marc Ayrault s'étaient engagés en faveur des récépissés pour lutter contre le profilage ethnique et le contrôle au faciès, Manuel Valls s'y est opposé. Et c'est lui qui l'a emporté ! Ce recul objectif constitue un point négatif qui plombe le bilan du ministre de l'intérieur. Par ailleurs, il s'est peu exprimé à propos des tweets racistes ou anti-noirs, contrairement à sa collègue, Najat Vallaud-Belkacem, qui s'est mobilisée contre les tweets homophobes. C'est dommage.
- Immigration : la gauche qui avait critiqué le fait que la politique d'immigration ait été confiée au ministre de l'intérieur à l'époque de Nicolas Sarkozy n'a pas changé la donne. La gauche avait beaucoup critiqué les quotas et les expulsions en masse sous la droite. En 2006, 24 000 reconduites à la frontière ont été comptabilisées ; en 2012, Manuel Valls a expulsé... 36 822 personnes ! Par ailleurs, la délivrance de titres pluriannuels constitue pour ainsi dire l'exception, les ressortissants étrangers étant pour la plupart contraints d'effectuer des passages très fréquents en préfecture. Les travailleurs sans-papiers sont de plus en plus précarisés et soumis à pratiques administratives arbitraires, voire xénophobes.
- Gens du voyage : Manuel Valls semble mettre ses pas dans ceux de Nicolas Sarkozy. Il a assuré qu'il entendait « faire respecter la loi en démantelant un maximum de camps de Roms insalubres », sans jamais s'interroger sur la responsabilité des municipalités qui refusent de respecter la loi et d'aménager des aires d'accueil. En août 2012, l'Union européenne a même placé la France sous surveillance pour s'assurer du respect des garanties contre les expulsions arbitraires et les traitements discriminatoires...
- Cultes : le ministre de l'intérieur et des cultes prend très au sérieux la question de l'antisémitisme. En revanche, sur l'islam, il a pris parfois des positions fâcheuses, voire agressives. Sur l'affaire Baby-Loup, il a « regretté » la décision de la cour de cassation devant l'Assemblée Nationale. C'est une position d'autant plus regrettable que les ministres (a fortiori le ministre de l'intérieur) se doivent de respecter la séparation des pouvoirs. Qu'un ministre critique une décision de justice constitue une faute grave.

Ministère de l'économie, P.Moscovici : 4/20

Synthèse : le ministre sait-il seulement que les personnes issues de la diversité sont les premières victimes de la crise ?

Commentaires :

- Le ministère de l'économie a obtenu le label diversité en 2012 -mais c'est principalement grâce à son prédécesseur. M. Hamon, ministre de la consommation et de l'économie solidaire, délégué au ministère de l'économie, semble davantage sensibilisé à la question de la lutte contre le racisme. Cependant, celui-ci a peu de marges de manœuvre.
- M. Moscovici n'a entrepris aucune action spécifique pour lutter contre le racisme par les outils économiques, et aucune mesure n'est à l'agenda, alors mêmes que les personnes issues de la diversité sont les premières victimes de la crise. Par ailleurs, les améliorations prévues pour le label diversité paraissent peu pertinentes, et le ministre ne semble pas disposé à en assurer la promotion. De ce point de vue, c'est même un recul par rapport aux années antérieures.

Ministère de la politique de la ville, François Lamy : 12/20

Synthèse : de la bonne volonté...

Commentaires :

- Le ministère est à l'écoute des associations.
- Plusieurs légions d'honneur ont été attribuées à des personnalités issues de la diversité, comme Mourad MERZOUKI et Marc CHEB SUN.
- Le ministère s'implique activement dans le projet la commémoration concernant la « marche de l'égalité et le racisme ».
- Le ministère a mis en place l'exonération des cotisations dans les zones franches urbaines (ZFU)
- Cependant, le ministère bénéficie de peu de moyens financiers et n'est guère soutenu par Matignon et l'Élysée.
- Dans les équipes du ministère, peu ou pas de personnes de « terrain » et peu ou pas de diversité
- Il n'y a pas de grande politique de lutte contre les discriminations.

Ministère de l'égalité des territoires et du logement, Cécile Duflot : 11/20

Synthèse : du volontarisme...

Commentaires :

- La ministre a soutenu la mesure du « récépissé » pour lutter contre le contrôle au faciès.
- La ministre souhaite mettre en place une mesure permettant davantage de transparence dans l'attribution des logements. Cette mesure s'inscrit dans son projet de loi « Logement et urbanisme » qui sera présenté en juin. Dans ce projet figure également l'encadrement des loyers qui pourraient être un levier pour l'accès au logement pour les populations précaires. Ce projet fait suite à un décret sur les logements sociaux portant à 25% la proportion de logements sociaux pour les communes de plus de 3 500 habitants. Plusieurs recommandations du CRAN sont donc à l'ordre du jour.
- Villeurbanne : mise en oeuvre d'une campagne de testing sur les discriminations dans les pratiques des agences immobilières.
- Concernant les populations roms et des gens du voyage, la ministre s'est fermement opposée à la position de Manuel Valls. En août 2012, elle a clairement évoqué sa volonté d'établir une politique spécifique en faveur de ces populations, mais pour le moment, rien n'a été fait et rien n'est à l'ordre du jour.
- Réflexion au ministère du Logement et de l'Égalité des territoires, pour une prise en compte des résidences mobiles terrestres constituant un habitat permanent, dans les dispositifs et programmations liés au logement et à l'habitat.

Ministère de la Santé, Marisol Touraine : 3/20

Synthèse : Insuffisant

Commentaires :

- Des actions ont été menées spécifiquement dans l'Outre-mer, en tenant compte des spécificités des populations les plus vulnérables. Des flyers de prévention du VIH sont diffusés en plusieurs langues : français, bushinengué, mahorais, portugais brésilien, créole guyanais, guadeloupéen, martiniquais, créole haïtien. Un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, piloté par la DGS a été mis en place pour les gens du voyage.
- Cependant, la santé des gens du voyage n'est pas assez prise en compte par le ministère.
- Sur l'affaire du chlordécone, pesticide qui a contaminé rivières et sols aux Antilles, le ministère n'a pris aucune position, et aucune mesure n'est à l'ordre du jour, ce qui est très regrettable.
- Le ministère n'a pas entrepris d'actions pour une réévaluation des salaires des médecins issus de l'immigration. Ces derniers sont discriminés voire exploités.
- Sur la régulation du taux de sucre en outre-mer, le ministère n'a pris aucune mesure pour harmoniser avec les taux de l'hexagone. De même pour les dates de péremption.
- Par ailleurs, le ministère ne semble pas très à l'écoute des associations.

Ministère de l'éducation nationale, Vincent Peillon : 4/20

Synthèse : de beaux discours d'un côté, mais peu de résultats de l'autre...

Commentaires :

- Le ministère a exprimé le souhait de revenir sur la carte scolaire, qui avait été assouplie par le précédent gouvernement. Cette mesure pourrait favoriser la mixité sociale dans les écoles.
- George Pau-Langevin a participé récemment à un colloque sur les manuels scolaires, et des mesures sont attendues concernant les programmes. Mais cela reste incertain.
- George Pau-Langevin est très sensibilisée à la question des discriminations, mais il ne semble pas que Vincent Peillon le soit autant. Lors de la refondation, la question des discriminations n'était pas à l'ordre du jour, et depuis lors, peu a été fait.
- Concernant les autres sujets évoqués par le CRAN, aucune mesure n'est à l'ordre du jour (formation des professeurs, programmes scolaires, lutte contre l'apartheid scolaire...)
- Sur plusieurs affaires le ministère n'a pas pris position notamment avec l'exemple de la collégienne qui a été exclue de son collège pour un motif fortement critiquable (Rappel : musulmane de religion, la jeune fille tous les matins ôtait son voile pour le remplacer par un bandeau et portait des jupes longues. Malgré sa bonne volonté de respecter le « caractère laïque » de l'institution, cela n'a pas empêché le collège de l'exclure). Sur le même sujet, le ministère n'a émis aucune position sur l'interdiction faite aux mères voilées d'entrer dans l'enceinte de l'école pour venir chercher leur(s) enfant(s).

Ministère de la défense, Jean-Yves Le Drian : 3/20

Synthèse : doit se mobiliser davantage contre le racisme néo-colonial

Commentaires :

- Le ministère fournit un effort notable pour recruter dans les banlieues, et des actions diverses en faveur de la citoyenneté, de l'intégration et de la mémoire des troupes coloniales sont organisées chaque année.
- Cependant, plusieurs enquêtes et rapports ont prouvé l'existence d'un racisme décomplexé au sein de l'armée.
- Par ailleurs, on compte très peu de généraux de l'armée issus de la diversité, ce qui est regrettable.

Ministère de la culture, Aurélie Filipetti : -2/20

Synthèse : le gâchis

Commentaires :

- La ministre de la culture et de la communication a créé un groupe culture / Gens du voyage. Cependant, au total, elle semble peu intéressée par les problématiques liées à la diversité. Alors qu'une dynamique avait été lancée ces dernières années, le ministère semble aujourd'hui en retrait.
- Le ministère de la culture n'a guère contribué à l'année Aimé Césaire, promulguée par l'Unesco. Cela constitue un manquement, voire un recul par rapport à Nicolas Sarkozy, qui avait reconnu l'apport d'Aimé Césaire au monde en mettant une plaque à son nom au Panthéon.
- Enfin, le ministère n'a guère songé à organiser une véritable concertation avec les associations antiracistes. La culture est pourtant avec l'éducation l'une des meilleures façons de lutter contre le racisme. Quel gâchis !

Ministère de l'Outre-mer, Victorin Lurel : -4/20

Synthèse : les ultra-marins, ultra-négligés

Commentaires :

- Les populations d'Outre-mer sont particulièrement touchées par la pauvreté, le chômage et l'exclusion. Elles ne sont pas à égalité avec les Français de l'hexagone. Cette inégalité est le résultat d'une histoire marquée par le colonialisme et le racisme à la fois. Le ministre de l'Outre-mer a là un rôle considérable à jouer, ce qu'il ne fait guère.
- Suite aux émeutes de 2009, plusieurs engagements avaient été pris, mais à ce jour, ils n'ont guère été tenus, et la situation économique se dégrade. On compte 60 % de chômage chez les jeunes à la Réunion...
- Le ministère ne s'est guère emparé de l'année Césaire, pourtant mise à l'agenda par l'Unesco.
- Aucune mesure n'a été prise pour améliorer le dispositif d'aides aux jeunes d'Outremer qui souhaiteraient faire leurs études en métropole.
- Les associations déplorent l'attitude du ministère de l'Outre-mer, qui n'a cessé de marginaliser, voire de mépriser le Comité pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage.
- On peut regretter que le ministre de l'Outre-mer ait refusé d'avancer sur la question des réparations, alors même que le Premier Ministre s'était engagé à mettre en place une politique en ce sens.

Ministère de la justice, Christiane Taubira : 4/20

Synthèse : où est passée la Taubira de 2001 ?

Commentaires :

- Un plan de formation pour les magistrats doit être mis en place, mais on ne sait pas encore quelle place y prendra la question des discriminations liées à l'origine.
- La concertation n'est guère de mise avec les associations.
- Par ailleurs, alors que Madame Taubira avait défendu le droit à la réparation dans la loi votée en 2001, elle n'a pas souhaité soutenir le sujet, alors même que M. Ayrault s'était engagé à organiser une réunion inter-ministérielle sur cette question avant le 8 novembre 2012. C'est dommage.

Ministère du travail, Michel Sapin : 10/20

Synthèse : un plan de formation important...

Commentaires :

Le ministère a mis en place un volet spécifique sur la lutte contre les discriminations dans la formation des agents de la fonction publique. Cela permettra à des milliers de fonctionnaires d'être sensibilisés à la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

Ministère des sports, Valérie Fourneyron : 13/20

Synthèse : fait la course en tête

Commentaires :

Le ministère des sports est celui du gouvernement qui entreprend le plus d'actions pour lutter contre le racisme.

Parmi les actions figurent :

- l'observation, le recensement, l'analyse et le traitement des dérives racistes et discriminatoires dans le sport (partenariat avec la LICRA)
- l'assistance et le conseil aux victimes : réalisation d'un guide (avec la LICRA) en 2011, réactualisation du guide prévue en 2013 et 2014. Soutien financier à la LICRA et à SOS Racisme notamment.
- Le programme de formation qui avait initié par Rama Yade, et en partie affaibli par David Douillet reprend un peu plus de vigueur. Des campagnes de communication en direction des supporters sont également prévues.
- Mise en place d'une politique de « testing » en matière d'accès à la formation, au logement, aux stages, à l'emploi et aux loisirs, concernant la jeunesse.

Nous noterons cependant quelques points négatifs :

- Il y a des cas de racisme récurrent dans plusieurs disciplines sportives, qui mériteraient une action spécifique de la part du ministère
- Nous observons un effet de « plafond de verre » empêchant les personnes issues de la diversité d'accéder au plus haut niveau dans les fédérations et au ministère des sports.
- Aucune association de gens du voyage n'est soutenue par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative pour des actions de lutte contre la discrimination.

Ministère de l'enseignement supérieur, Geneviève Fioraso : 1/20

Synthèse : semble totalement indifférente à la promotion de la diversité

Commentaires :

- Aucune mesure sérieuse n'a été prise par le ministère pour lutter contre le racisme.
- Alors que les gender studies se développent en France avec le soutien du ministère, le cabinet de Mme Fioraso refuse de soutenir les post colonial studies, ou de développer la mise en place de chaires diversité. C'est dommage.



République & Diversité

26 rue de Lappe
75 011 Paris

Site web : www.republiqueetdiversite.fr
E-mail : contact@republiqueetdiversite.fr